

Présentation

Le doctorat Sciences Archéologiques est rattaché aux sections CNU 20 (Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) et CNU 21 (Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) selon la thématique des travaux effectués. Un rattachement secondaire à la 28ème section du CNU (Milieux denses et Matériaux), à la 33ème section du CNU (Chimie des Matériaux), est envisageable.

Il accueille des doctorants ayant obtenu un master ou un DEA de l'université Bordeaux Montaigne, mais aussi des candidats des autres universités françaises, de l'Union européenne ou hors UE. Les doctorants participent aux formations et séminaires prévus par l'école doctorale Montaigne-Humanités et aux formations transverses. Ils sont intégrés dans une unité de recherche de cette école dans laquelle ils sont susceptibles de suivre des formations techniques spécifiques.

Les + de la formation

Enseignement dispensé en Français

L'intégralité du diplôme est enseignée à Bordeaux (CUB)

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Contenu de la formation

Schéma des études supérieures en France :

<https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/formations.html>

Admission / Recrutement

Master recherche ou DEA

Accès sur dérogation pour les candidats titulaires du grade de master ou de titres étrangers équivalents à ce grade.

Parcours professionnels

En bref...

Durée :
année(s)

Crédits ECTS :

Niveau d'études :

